

Reflets

Revue d'intervention sociale et communautaire



L'implantation du Projet transdisciplinaire en santé communautaire à l'Université de Saint-Boniface

Hélène Archambault, Ph. D., Janelle de Rocquigny, M. Sc. (c), Halimatou Ba, Ph. D., Florette Giasson, M.S.W. et Gisèle Lapointe, Inf. aut., M. Sc

Volume 20, numéro 1, printemps 2014

La formation pratique : allier milieux de pratique et milieux d'enseignement

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1025796ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1025796ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Reflets, Revue d'intervention sociale et communautaire

ISSN

1203-4576 (imprimé)

1712-8498 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Archambault, H., de Rocquigny, J., Ba, H., Giasson, F. & Lapointe, G. (2014).

L'implantation du Projet transdisciplinaire en santé communautaire à

l'Université de Saint-Boniface. *Reflets*, 20(1), 108-119.

<https://doi.org/10.7202/1025796ar>

Tous droits réservés © Reflets, Revue d'intervention sociale et communautaire, 2014

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

L'implantation du Projet transdisciplinaire en santé communautaire à l'Université de Saint-Boniface

Hélène Archambault, Ph. D.

Faculté d'éducation, Université de Saint-Boniface

Janelle de Rocquigny, M. Sc. (c)

Bureau de la recherche, Université de Saint-Boniface

Halimatou Ba, Ph. D.

École de service social, Université de Saint-Boniface

Florette Giasson, M.S.W.

École de service social, Université de Saint-Boniface

Gisèle Lapointe, Inf. aut., M. Sc

*Programme de Baccalauréat en sciences infirmières,
Université de Saint-Boniface*

Introduction

Devant la complexité de leurs besoins, les populations vulnérables et celles en situation minoritaire forment un groupe à risque particulier. Au Manitoba, tout comme ailleurs au Canada, les organismes communautaires jouent un rôle prépondérant quant aux services qui leur sont destinés (Jetté, 2007). Plusieurs des enjeux sociaux qui les touchent ont pour origine les déterminants sociaux de la santé. Pour innover dans le domaine des services de santé et des services sociaux et pour tenter de réduire les inégalités sociales de la santé que vivent ces populations à Winnipeg,

l'Université de Saint-Boniface a lancé le Projet transdisciplinaire en santé communautaire (PTSC).

Commandité par la Great-West, le PTSC vise à innover par la formation d'intervenantes et d'intervenants communautaires différentes stratégies de sensibilisation, de prévention et d'intervention afin de répondre aux enjeux sociaux que vivent les populations vulnérables ou en situation minoritaire au Manitoba. Cette formation est offerte grâce à un partenariat entre l'Université de Saint-Boniface et les organismes communautaires. Ce projet pilote se déroule sur une période de cinq ans (2010–2015). Sur la base des besoins identifiés par ces organismes, la population étudiante provenant de différentes disciplines réalise des projets communautaires leur permettant d'acquérir des compétences professionnelles transdisciplinaires. Le but du programme est de mieux préparer les ressources humaines francophones à travailler en équipe transdisciplinaire et à fournir des services en langue française dans la communauté tout en répondant aux différents besoins des populations vulnérables ou des communautés francophones manitobaines en matière de santé et de services sociaux.

Le présent article porte sur les étapes associées à l'implantation et au déroulement de ce programme de formation et sur quelques enjeux et défis associés à la formation transdisciplinaire en santé communautaire après une année de fonctionnement. Mais d'abord, pour mieux comprendre les paramètres du PTSC, il nous semble opportun de proposer quelques définitions des concepts de « transdisciplinarité » et de « santé communautaire », de même que de présenter les principaux objectifs du programme.

Comme l'indique son préfixe « trans- », la transdisciplinarité implique le passage d'une discipline vers une autre, pour les entrecroiser et les dépasser. Si l'interdisciplinarité se réfère aux liens entre le savoir et les modèles proposés dans les diverses disciplines, la transdisciplinarité va plus loin et ouvre sur une nouvelle vision, une nouvelle expérience de l'apprentissage (Morin, 1999). Selon D'Amour et collab. (2005) et selon Choi et Pak (2006), la transdisciplinarité — signifiant « à travers les disciplines — est une approche où l'atteinte d'un consensus et

l'ouverture des limites professionnelles sont essentielles. Provenant de diverses disciplines, les membres d'une équipe transdisciplinaire travaillent ensemble en retrouvant un consensus aux solutions à des problèmes complexes. Leurs différents rôles étant malléables, ils peuvent se superposer. Leurs aptitudes et leurs expertises sont partagées. L'équipe est donc en constant échange de connaissances et d'information.

Nous tenons donc à préciser que les mots « transdisciplinarité » et « interdisciplinarité » ne sont pas interchangeables (Choi et Pak, 2006). Selon Fisher et De Koninck (s.d.),

La transdisciplinarité ne fait pas appel à une connaissance générale ou globale, mais à des perspectives spécifiques intégrées et à des connaissances menant à une interprétation complexe et plus englobante de la réalité. Pour y arriver, les spécialistes des différentes disciplines doivent travailler ensemble dans un esprit de complémentarité afin de conjuguer leurs habiletés sans pour autant sacrifier leur expertise ou leur méthodologie de recherche.

En ce qui concerne la santé communautaire, il est intéressant de s'attarder sur quelques définitions. Ridde (2007) reconnaît que la santé communautaire vise à améliorer l'état de santé des populations par une démarche participative des citoyens. L'Organisation mondiale de la santé définit la santé communautaire comme étant

un processus par lequel les membres d'une collectivité, géographique ou sociale, conscients de leur appartenance à un même groupe, réfléchissent en commun sur les problèmes de leur santé, expriment leurs besoins prioritaires et participent activement à la mise en place, au déroulement et à l'évaluation des activités les plus aptes à répondre à ces priorités. (Perrin, 2006, p.1)

Voici maintenant les principaux objectifs du programme de formation d'intervenantes et d'intervenants communautaires :

1. Impliquer les étudiantes et les étudiants de différentes disciplines ainsi que les partenaires universitaires et communautaires afin de créer une *expérience transdisciplinaire en santé communautaire*;
2. Initier les étudiantes et les étudiants à une expérience en *santé communautaire* afin qu'ils puissent connaître et vivre une expérience pratique en communauté plutôt qu'en milieu clinique ou hospitalier;
3. Initier les étudiantes et les étudiants à une expérience *transdisciplinaire* afin qu'ils puissent transcender leurs idées (savoirs) et leurs approches (savoir faire) afin de travailler à travers et au-delà des frontières professionnelles et disciplinaires (savoir faire, savoir être et savoir dire);
4. Permettre aux étudiantes et aux étudiants de partager leurs idées provenant de différentes disciplines, perceptions et approches afin de développer et de travailler à partir d'un cadre conceptuel partagé;
5. Permettre aux étudiantes et aux étudiants de développer des compétences et des buts communs afin qu'ils puissent vivre une expérience collective;
6. Permettre aux étudiantes et aux étudiants de réfléchir et d'analyser leurs activités pratiques afin de changer ou de modifier les rapports sociaux ou l'environnement social (la praxis, la réflexion-action);
7. Familiariser les organismes communautaires à l'approche transdisciplinaire;
8. Produire des données probantes à partir d'une recherche-action pour rehausser la qualité du programme offert.

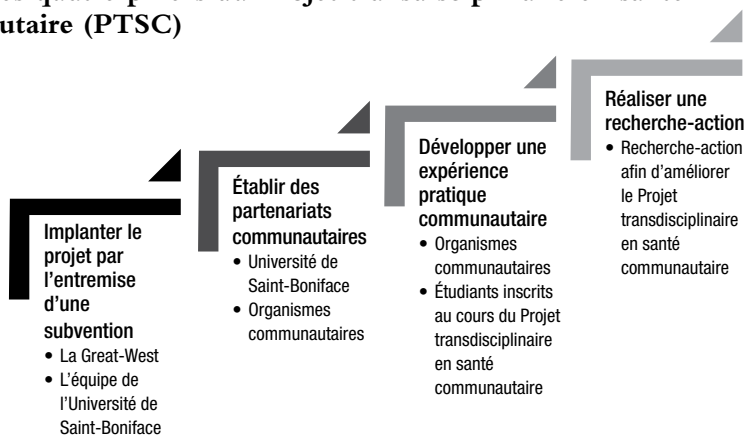
Récemment implanté à l'Université de Saint-Boniface, le programme de formation est un cours d'une valeur de trois crédits; il s'échelonne de septembre à avril et il est ouvert à toute la population étudiante. Le contenu de chacune des sessions permet de comprendre les concepts théoriques essentiels au PTSC, précisant les notions de transdisciplinarité, de santé communautaire, de déterminants sociaux de la santé et du développement communautaire, sans oublier les principes

d'inégalité sociale et de justice sociale. Par ailleurs, en fonction des domaines d'intervention des organismes communautaires partenaires et des projets sélectionnés, des thèmes relatifs à la pauvreté, à l'itinérance, aux immigrants, aux réfugiés et à la santé mentale des adolescents sont abordés. Par la suite, pour favoriser de nouveaux apprentissages, quelques cours sont consacrés à la conception et à la réalisation d'une affiche scientifique par les étudiantes et les étudiants, de même qu'à la rédaction d'un rapport de leur expérience communautaire.

Le séminaire de discussion constitue la principale méthode pédagogique utilisée dans le cadre de ce cours et les rencontres portent chaque fois sur un thème particulier. Les étudiantes et les étudiants se familiarisent avec les divers projets qui sont menés et discutent en groupe des situations vécues pendant leur expérience communautaire. Lors du dernier cours, ils présentent leur affiche scientifique au public, entre autres, à des représentants d'organismes communautaires, de la Great-West et de l'USB.

Pour réaliser ce projet de formation à la transdisciplinarité en santé communautaire, nous reconnaissons à l'instar de Potvin et Aumaître (2010) l'importance d'un partenariat d'acteurs pour innover et réduire les inégalités sociales. Ainsi, nous avons dressé quatre piliers regroupant de nombreux partenaires. Cet arrimage est essentiel à la réalisation d'un projet d'une telle envergure.

Figure 1 : Les quatre piliers du Projet transdisciplinaire en santé communautaire (PTSC)



Premier pilier : Implanter le projet par l'entremise d'une subvention

En 2010, une campagne de financement majeure a été lancée par l'Université de Saint-Boniface pour financer la construction d'un nouveau pavillon pour les programmes en santé et en services sociaux. La compagnie Great-West, compagnie d'assurance vie, a contribué à cette campagne avec une requête spéciale : que la majorité des fonds alloués soient utilisés pour un programme de formation en santé communautaire. Inspiré de l'initiative transdisciplinaire en santé communautaire de l'Université d'Ottawa, la Great-West propose la mise sur pied d'un programme de formation transdisciplinaire pour les intervenants en santé communautaire. Ce partenariat entre l'USB et la Great-West, bailleur de fonds et fondateur, constitue le premier pilier du PTSC.

Deuxième pilier : Établir des partenariats communautaires

Depuis l'automne 2011, l'équipe de travail, formée de chercheuses et de professeures de l'Université de Saint-Boniface provenant de divers domaines (service social, sciences infirmières, santé communautaire et éducation), a identifié plusieurs critères permettant de cibler adéquatement les institutions en santé et services sociaux du milieu. Les principaux critères identifiés sont les suivants : 1. organismes francophones ou bilingues; 2. offrant des services hors des milieux hospitaliers ou cliniques; 3. répondant aux besoins spécifiques de la clientèle desservie; 4. pouvant offrir aux étudiantes et aux étudiants une expérience en communauté de nature transdisciplinaire. À ce titre, différents organismes ont montré un intérêt marqué à se joindre au projet. Ces derniers se consacrent, entre autres, à la réduction de la pauvreté en offrant des biens aux personnes dans le besoin, à l'établissement des nouveaux arrivants francophones au Manitoba, et à l'offre de services bilingues en matière de santé et de services sociaux.

Troisième pilier : Développer une expérience pratique communautaire

La formation se déroule sous forme de cours théoriques suivis d'une formation pratique. Chaque étudiante ou étudiant est jumelé à un autre qui est issu d'une discipline différente de la sienne; ceux de la première cohorte provenaient des programmes de service social, de sciences infirmières et de psychologie. Lors des premiers cours théoriques, les partenaires impliqués dans le PTSC présentent aux étudiantes et aux étudiants des projets communautaires auxquels ils peuvent se joindre en fonction de leurs intérêts. Ainsi, trois projets communautaires ont été sélectionnés en 2012-2013. Le premier, en partenariat avec le Centre Youville, consiste à créer un répertoire de logements abordables dans la région de Saint-Vital à Winnipeg. En partenariat avec le Centre de santé de Saint-Boniface, le deuxième projet consiste en un examen des différentes initiatives et des collaborations communautaires mises en œuvre pour répondre aux besoins en santé mentale chez les jeunes francophones et en une enquête sur la question de la santé mentale des adolescents auprès des responsables de divers organismes communautaires et d'institutions scolaires. Le troisième projet, en partenariat avec le Centre Flavie-Laurent, consiste à identifier les besoins non-matériels de la clientèle desservie par le Centre.

Une fois leur projet sélectionné, les groupes d'étudiantes et d'étudiants effectuent deux visites, la première pour rencontrer les personnes ressources de l'organisme afin de connaître les rôles et les fonctions de chaque membre impliqué, les services offerts et la clientèle. Lors d'une seconde visite, un plan de travail est élaboré conjointement entre les personnes ressources du projet communautaire, l'équipe d'étudiantes ou étudiants et la superviseuse de l'expérience communautaire afin de baliser le projet qui se déroulera de janvier à mars pendant l'année académique.

Quatrième pilier : Réaliser une recherche-action

Le but de cette recherche est d'évaluer l'impact du PTSC sur les étudiantes et les étudiants inscrits au programme et sur les organismes partenaires. Son objectif principal est de connaître les compétences transdisciplinaires développées par les étudiantes et les étudiants dans leur pratique communautaire et d'évaluer l'impact de cette formation, soit leurs expériences pratiques dans le fonctionnement des organismes communautaires distincts. Pour l'année académique 2012-2013, le volet recherche a été réalisé auprès de la première cohorte d'étudiantes et d'étudiants. Plus spécifiquement, il s'agissait d'identifier et de décrire leurs attitudes et leurs aptitudes transdisciplinaires lors de leur pratique communautaire et d'évaluer l'effet de leur pratique dans le fonctionnement de chacun des trois organismes communautaires ciblés, soit le Centre Youville (sur la question du logement abordable), le Centre de santé de Saint-Boniface (sur la question des services de santé mentale auprès des adolescentes et adolescents) et le Centre Flavie-Laurent (sur la question des besoins non-matériaux de leur clientèle).

De par sa nature, le projet transdisciplinaire s'inscrit selon l'approche de la recherche-action (Dick, 2002; Patton, 2011) dont le déroulement repose sur une alternance continue entre « le monde de l'action et le monde de la réflexion » (Karsenti et Savoie-Zajc, 2004, p. 193). Ce type de recherche est perçu comme un processus cyclique qui comprend la recherche, la réflexion critique et l'action. À chaque cycle, l'intention est de raffiner la méthodologie et l'interprétation des données, permettant ainsi une meilleure compréhension de l'état du projet transdisciplinaire tout en effectuant des changements en cours d'expérimentation. Dans le cadre de cette recherche, des données de type qualitatif sur le terrain seront recueillies auprès des personnes ressources des organismes communautaires et des étudiantes et étudiants tout au long de leur expérience transdisciplinaire. La finalité de cette recherche est de mettre en œuvre les recommandations découlant des résultats obtenus.

Résultats préliminaires

Voici quelques résultats préliminaires issus de cette recherche-action réalisée au cours de la première année du projet. Les personnes ressources et les étudiantes et étudiants interviewés ont relevé de leur expérience transdisciplinaire quelques attitudes et aptitudes qu'ils ont développées, quelques défis qui en découlent, ainsi que des retombées positives.

Lors de l'année pilote, les étudiantes et étudiants ont développé diverses compétences professionnelles transdisciplinaires. Par exemple, en matière de communication, nous avons constaté qu'en présence de membres de l'équipe, certains avaient démontré des habiletés de communication efficaces qui leur ont permis d'obtenir un consensus.

Considérant que certaines tâches n'étaient pas clairement réparties au sein de quelques équipes, la capacité de maintenir une saine collaboration avec son partenaire était en péril. En conséquence, le partage équitable du leadership a dû être discuté entre la superviseure de l'expérience communautaire et une des équipes. Grâce à cette intervention, chacun a appris à mieux définir son rôle et ses responsabilités afin d'assurer une meilleure collaboration.

Quelques défis

D'abord, plusieurs répondantes ou répondants (responsables d'organismes, étudiantes ou étudiants) ont reconnu que ce ne sont pas tous les organismes qui peuvent réaliser un projet transdisciplinaire et accueillir une équipe d'étudiantes et d'étudiants dans le cadre d'une formation universitaire. Quant à la sélection d'un projet transdisciplinaire, il s'avère essentiel d'émettre des lignes directrices aux responsables des organismes afin de s'assurer qu'il soit bien de nature transdisciplinaire, qu'il réponde aux besoins de l'organisme et qu'il soit ponctuel, pratique et réalisable.

La première rencontre avec les responsables des organismes impliqués permet de mieux définir les rôles, les responsabilités et les attentes des différentes personnes impliquées au sein du projet et de favoriser une communication transparente entre les différentes personnes impliquées. Afin d'en faciliter le bon déroulement, plusieurs ont recommandé la tenue de rencontres hebdomadaires afin d'assurer un meilleur encadrement des étudiantes et des étudiants du début à la fin du projet tout en favorisant leur participation. Certains ont souligné qu'il était parfois difficile de travailler en transdisciplinarité avec l'autre étudiante ou étudiant ou les autres personnes impliquées compte tenu du leadership exercé au sein de l'équipe et de la différence entre les niveaux de formation de chacun. Plusieurs ont reconnu que la réalisation d'un projet transdisciplinaire requiert du temps de la part des personnes impliquées et qu'il n'est pas toujours évident de composer avec les horaires de chacun. Enfin, plusieurs étudiantes ou étudiants ont déploré la lourdeur des exigences du cours et le fait que celui-ci soit étalé sur les deux semestres de l'année.

Quelques retombées positives

Selon les personnes ressources des organismes partenaires, la participation des étudiantes et des étudiants a permis de réfléchir à leurs pratiques quotidiennes, de redéfinir les concepts théoriques tels que la transdisciplinarité et l'interdisciplinarité tout en se questionnant sur la teneur et l'évolution des concepts dans le cadre du projet transdisciplinaire sélectionné. De plus, elles reconnaissent la contribution importante des étudiantes et des étudiants au projet et l'impact considérable qu'ils ont eu sur sa réalisation, puisque sans ces derniers, il n'aurait pas pu voir le jour. Ainsi, différentes personnes ont pu collaborer et travailler vers une même finalité.

Par ailleurs, les étudiantes et les étudiants ont déclaré avoir une meilleure compréhension de la réalité des différents organismes impliqués tout en intégrant différentes visions selon différentes disciplines. En présence de différentes perspectives, il est intéressant de souligner que malgré les divergences d'opinions au sein de l'équipe, les membres arrivaient à synthétiser les diverses

informations en vue d'obtenir un consensus tout en découvrant une nouvelle appréciation de la discipline de l'autre. Finalement, le PTSC est perçu très positivement par les étudiantes et les étudiants qui ont pu bénéficier d'une expérience de nature transdisciplinaire avant l'obtention de leur diplôme universitaire.

Conclusion

En guise de conclusion, il importe de rappeler que l'implantation du PTSC est perçue positivement par les différentes personnes impliquées en contexte communautaire et universitaire. Reposant sur quatre piliers, la formation des étudiantes et des étudiants à la transdisciplinarité est à la fois un processus complexe, continu et évolutif à travers le temps. En effet, cette expérience de transdisciplinarité ouvre pour ces derniers la voie à des pratiques particulières et innovantes qui s'inscrivent dans le prolongement des grandes orientations en matière de santé et de services sociaux pour s'attaquer aux enjeux auxquels sont confrontées les populations vulnérables ou en situation minoritaire au Manitoba. Grâce à ce projet transdisciplinaire en santé communautaire, les étudiantes et les étudiants ont été invités à développer des compétences transversales qui dépassent les frontières disciplinaires et professionnelles, et dont le champ d'application est appelé à s'élargir progressivement à mesure qu'ils exerceront dans des contextes de plus en plus complexes ou diversifiés.

Pour les membres ressources des organismes communautaires, le défi d'une mise en place d'un projet transdisciplinaire implique une intervention énergique sur plusieurs fronts puisqu'ils ont dû composer avec de nombreux facteurs. Quant à l'équipe des professeurs de l'université impliqués dans le projet, cette première année de mise en œuvre leur a permis de revoir les modalités d'enseignement afin de mieux soutenir l'apprentissage des étudiantes et des étudiants.

Enfin, nous reconnaissons que l'implantation d'un projet transdisciplinaire nécessite un partenariat étroit entre plusieurs acteurs à plusieurs niveaux. Ce projet innovateur est d'une très

grande importance pour les intervenants communautaires qui doivent œuvrer dans une société où les différentes situations rencontrées et les interactions sont complexes, diversifiées, difficilement prévisibles et en évolution constante.

Bibliographie

- CHOI, Bernard, et Anita PAK (2006). « Multidisciplinarity, interdisciplinarity and transdisciplinarity in health research, services, education and policy : 1. Definitions, objectives, and evidence of effectiveness », *Clinical and Investigative Medicine*, Vol. 29, N° 6, p. 351-364.
- D'AMOUR, Danielle, et collab. (2005). « The conceptual basis for interprofessional collaboration : Core concepts and theoretical frameworks », *Journal of Interprofessional Care*, Supp. 1, p. 116-131.
- DICK, Bob (2002). « Action research : action and research », réf. du 28 novembre 2013, <http://www.aral.com.au/resources/aandr.html>.
- FISHER, William, et Maria DE KONINCK (s.d.). « Transdisciplinarité », réf. du 20 novembre 2013, <http://www.qtnpr.ca/fr/Transdisciplinarite>.
- JETTÉ, Christian (2007). *Le programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC), une politique publique de financement innovante*, Montréal, Cahiers du LAREPPS, École de travail social, Université du Québec à Montréal, N° 07-12, 30 p.
- KARSENTI, Thierry, et Lorraine SAVOIE-ZAJC (dirs.) (2004). *La recherche en éducation : étapes et approches*, Sherbrooke, Éditions du CRP, Faculté d'éducation, Université de Sherbrooke, 316 p.
- MORIN, Edgar (1999). *Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur*, Paris, Éditions du Seuil, 130 p.
- PATTON, Michael (2011). *Developmental evaluation: Applying complexity concepts to enhance innovation and use*, New York, The Guilford Press, 375 p.
- PERRIN, Philippe (2006). « Santé publique », réf. du 28 novembre 2013, http://www.eco-infirmier.fr/Textes_files/text.sante%20publique.pdf
- POTVIN, Louise, et Flore AUMAÎTRE (2010). « Les partenariats : espaces négociés de controverses et d'innovations », dans Louise Potvin, Marie-José Moquet et Catherine Jones (dirs.), *Réduire les inégalités sociales en santé*, Saint-Denis, INPES, p. 318-325.
- RIDDE, Valery (2007). « Réduire les inégalités sociales de santé : santé publique, santé communautaire ou promotion de la santé? », *Promotion & Éducation*, Vol. 14, p. 111-114.